

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 27

Artikel: Docteur tout le monde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

UNE exposition nationale d'art appliqué organisée par l'œuvre, Association suisse romande de l'art et de l'industrie et par le Werkbund suisse, sous les auspices du Conseil fédéral, aura lieu à Lausanne dans la halle du comptoir suisse, au printemps 1922.

Cette exposition, la première du genre, sera pour l'art appliqué et les industries d'art suisses ce que les Expositions nationales de Beaux-Arts, organisées depuis une trentaine d'années, sont pour la peinture et la sculpture : un tableau général, aussi complet et aussi représentatif que possible, de ce que la Suisse peut produire dans ce domaine si vaste de son activité.

Plutôt que d'organiser lui-même cette première exposition officielle, dans le sens de l'ordonnance du 25 novembre 1919 concernant le Développement des arts appliqués, le Département fédéral de l'intérieur a préféré charger de ce soin les deux associations sus-mentionnées. Mais l'entreprise restera sous son contrôle. Elle bénéficiera, au surplus, de subventions importantes de la Confédération, du canton de Vaud et de la ville de Lausanne.

UN ENFANT QUI PROMET. — Aymon (4 ans), veut quitter sa maman pour traverser la chaussée. La jeune mère s'efforce de le retenir et menace d'appeler les gendarmes.

— Eh ! bien, moi, répond Aymon, j'appellerai les voleurs, ils sont plus forts que les gendarmes...

SUR LA SELLETTE. — Un président de tribunal interrogeait une femme prévenue de vagabondage :

— Avez-vous des moyens d'existence ?

— Oh ! oui, monsieur : j'ai encore l'estomac qui ne va pas mal.

PAS ASSEZ MOUILLE. — Des paysans se battaient à l'aubege : chose extraordinaire, car le vin — et pour cause — n'y produisait jamais cet effet. Aussi l'hôtesse ne put-elle s'empêcher de dire à son mari :

— Te vai ben, te n'a pas prau méclia.



LE VAIN SCRUPULE

A Mme E. Amstein; à MM. H. Marti et E. Vez.

I

Gustave Verney, prostré, se souleva et, misérable, demanda :

— Alors, Docteur ?

Quelle réponse faire ? Le cas était jugé, mais devant un père, un jeune père !

— Il y a de l'espoir. Il y a toujours de l'espoir.

— Est-ce sûrement une méningite ?

— Oui.

— Alors !... Vous voyez !... Ma pauvre Simone !

Le docteur, un vrai celui-là, qui, autant que guérisseur des maux physiques, savait être un scrutateur des âmes et considérait son art ainsi qu'un sacerdoce, un Médecin, en un mot, réfléchit un instant et, devant cette douleur, eut le courage de mentir, d'atténuer la vérité, tout au moins :

— Mon cher ami, votre fillette est gravement atteinte...

— Très gravement ?

— Très.

— Vous voyez bien !

— Mais je vous le répète : il y a toujours de l'espoir. Vous êtes d'une bonne race. Votre père, le député ; vous même, votre femme... il y a de la ressource... Un miracle est possible.

— Un miracle ?... C'est vous, Docteur, qui...

— Entendons-nous. Le cas est grave, très grave. Mais on a vu des résurrections dans des cas pareils. Et puis...

— Et puis ?...

— Vous êtes jeunes, votre femme et vous, tous les espoirs vous sont permis... Si le malheur voulait...

— Non, Docteur. Notre Simone ! Notre petite Simone adorée !... Oui, une autre peut naître qui lui ressemblerait, mais ce ne serait plus notre Simone, notre fille, Docteur, la chair de notre chair, notre premier enfant !

— Calmez-vous, cher ami. Le mal frappe où il veut, au hasard.

— Non. Pas au hasard, pas où il veut : où il peut.

— Que voulez-vous dire ?

Gustave Verney ne répondit pas tout d'abord. Par un réflexe provoqué par les pensées qui le torturaient depuis la maladie de sa fillette, il se revit, lui-même enfant, dans les prés, dans les bois de ce Val-le-Bourg que lui et ses frères avaient quitté, voilà longtemps, attirés par le mirage de la ville, se mêlant inconsciemment à l'exode, au funeste exode de la campagne vers la cité.

Il se revoyait, oui, garçon joufflu, hâlé, courant combes et pâturages, toujours à l'air, au soleil, ne craignant que deux choses, le taureau du voisin Poche et les vipères de Piozon. Il se revoyait, vivant, si vivant.

Simone, elle, avait-elle vécu, dans cette maison où, y entrant, on croyait avoir pris par erreur la porte de la cave ? Avait-elle vécu dans ces rues étroites, grises, où le soleil ne se risquait qu'à peine, à de rares minutes, comme offusqué par ce qu'il y voyait de triste et de morose. Avait-elle vécu, sa Simone aimée, comme on doit vivre à cet âge, comme vit le poulain sauvage dans la steppe ou l'ourson dans ???

Pourquoi n'être pas resté à Val-le-Bourg ? Pourquoi ?

— Ah ! si j'avais su !...

— Du calme, cher ami, et point de vains scrupules ! Si tous les transplantés comme vous devaient souffrir ainsi...

— Eux ? Non, mais leurs enfants !... Leurs petits, Docteur !...

— Chimère ! Tranquillisez-vous !... Le mal, ce mal-là, surtout...

— Méningite tuberculeuse, n'est-ce pas ?

— Probablement... s'attaque à n'importe qui, n'importe quand et n'importe où. Vos scrupules, je le répète ; sont vains.

Pris de pitié devant cette détresse d'un père ; peinant, d'ailleurs, qu'il n'avait pas tout à fait tort, ce père, en accusant la ville, le docteur se leva et, cordial :

— Ne vous désolerez pas prématurément. Quoi qu'il arrive, vous avez fait votre devoir, tout votre devoir. Et l'avenir est là, devant vous, à vous... Allons ! A demain, si...

— Si ce n'est pas fini ?

— Si vous ne me faites rien dire.

Gustave Verney resta seul.

Dans la chambre voisine, sa femme, auprès de la malade, veillait. Un besoin le lancina tout à coup : se réfugier, calmer sa détresse en cette bonté attentive et dévouée.

Il appela :

— Jeanne ! Jeanne !

Sa femme entra. Sa beauté, après toutes ses veilles, ses fatigues, ses angoisses, avait pris un grandeur tragique.

Sans un mot, sans une larme, même, Gustave tomba dans les bras de son épouse. Refuge pour sa faiblesse, elle, plus faible encore, l'accueillait et, oubliait tout, n'eut que ce mot :

— Mon pauvre Gustave !

— Simone ?

— Elle dort.

— Elle est mieux ?

— Mon pauvre Gustave !

Et Jeanne Verney, en larmes, s'effondra sur le canapé.

II

— Trois pides !

— Sainte-Chique !

— Frouillon !

La partie de « gnus » faisait place à un pugilat.

— Caland ! dit un grand qui passait.

Il ramassa les billes restées sur le terrain et s'en fut, l'âme sereine.

C'était trois mois après l'enterrement de Simone.

Gustave Verney, désemparé, tout aux noires pensées qui l'obsédaient, se promenait et, presque inconsciemment, s'était arrêté et suivait les péripéties du débat.

Ah ! ces gosses-là, ils étaient bien vivants, eux ; râblés, forts, agiles...

— Dis-moi, petit...

Gustave s'adressait au vainqueur de la lutte, un gas musclé, trappu, qui, de quelques coups de poing bien assénés, avait mis toute la bande en fuite.

— M'sieur ?

Gustave le considérait, admirant cette stature précoisement athlétique, la souplesse innée de ce corps de gamin.

— Dis-moi, tu n'es pas né à Lausanne, toi ?

— Moi ? Oui.

Méfiant, le gosse se réservait, un index dans la main gauche.

— Tu y as toujours vécu ?

— A Lausanne ? Je suis de la rue du Pré. J'y ai toujours été.

— Et tu n'as jamais été malade ?

— Ouah !...

Puis après réflexion, le gamin reprit :

— Ah ! si.

— Ah !... Et quoi ?

— Toutes les années, au printemps...

— Eh ! bien ?

— J'ai des poux.

Gustave Verney poursuivit sa route.

Ce gosse, pourtant, dans quelles autres conditions que sa pauvre Simone était-il né, avait-il vécu ! Et pourtant ! Quelle force en puissance !

Quand il rentra chez lui, Gustave retrouva le regard triste et inquiet de sa femme ; inquiet autant, peut-être, des pensées qu'elle devinait chez son mari que triste de son propre chagrin.

Gustave s'assit et, rêveur, resta sans rien dire.

— Alors ? demanda Jeanne.

— Alors, répondit Gustave, je crois que le docteur avait raison : tous les espoirs nous sont permis.

— Mon aimé !... Espérons donc !...

Et Jeanne se détourna pour cacher une larme.

Les espoirs ne tuent pas si tôt les souvenirs.

C. Amstein

A LA TROISIÈME. — Mme G. venait de sonner sa bonne pour la troisième fois. Elle arrive enfin tout essoufflée.

— Pourquoi ne venez-vous pas plus tôt ?

— Pardon, madame ; les deux premières fois que vous avez sonné, je n'ai rien entendu ; la troisième fois, je me suis empressée de venir.

MARIONS-NOUS. — Une femme de R. se décida à épouser un individu qui lui faisait depuis longtemps un doigt de cour, et elle le fit, dit-on, dans l'unique but de ne pas perdre 3 francs 50 qu'il lui devait ; en voilà une ménagère !

DOCTEUR TOUT LE MONDE

NOTOS journaux ont, ces derniers temps, mentionné une brochure qu'a publiée, il y a quelque temps, M. le docteur Rubattel, sous le titre : *Les erreurs médicales populaires* (Imprimerie E. Graf, à Rolle). Elle devrait être chez tout le monde, cette brochure, écrite dans un style familier, compréhensible au plus profane et assaisonné d'un humour savoureux et d'une fine psychologie. Voulez-vous que nous vous donnions le désir irrésistible de l'acheter ? Lisez-en ces quelques extraits.

* * *

« A Paris, en 1332, une foule de charlatans, barbiers et épiciers, fournissaient à bas prix des panacées souvent fort dangereuses. La Faculté connaissait vingt-trois de ces individus auxquels elle faisait une guerre acharnée. Ambroise Paré, le plus célèbre chirurgien de son temps, traite très durement les rebouteurs et les guérisseurs dans son livre *l'Introduction à la Chirurgie*, publié à la fin du XVI^{me} siècle.

» Un autre chirurgien de très grande valeur, Pierre Franco, réfugié français, séjourne dans notre pays vers le milieu du XVI^{me} siècle (1541 à 1559), excite surtout à Lausanne et se désolé de voir le Pays de Vaud infesté de charlatans, de rhabilleurs et de vendeurs de remèdes merveilleux. « Ces misérables, dit-il, sont cause que la chirurgie est tant méprisée, car, étant ignorants et se connaissant comme tels, osent

néanmoins, sans aucune crainte de Dieu ni d'hommes, entreprendre de guérir toutes sortes de maladies curables ou incurables, moyennant qu'ils puissent attraper l'argent du pauvre peuple ».

» Notre compatriote, le célèbre docteur Tissot, ne les traite pas avec plus de ménagements dans son *Instruction au peuple sur sa santé*, publiée à la fin du XVIII^{me} siècle : « Il me reste à parler, écrit-il, d'un fléau qui fait plus de ravages que tous les maux que j'ai décrits, et qui, tant qu'il subsistera, rendra inutiles toutes les précautions que l'on prendra pour la santé du peuple : ce sont les charlatans. J'en distinguai deux espèces : les charlatans passant et ces faux médecins de villages, tant mâles que femelles, connus dans ce pays sous le nom de « maiges » et qui le dépeuplent sourdement ».

» Le chirurgien Mathias Mayor n'est pas moins dur. Dans un traité de « secourisme » publié en 1845, intitulé : *La médecine et la chirurgie populaires, en rapport avec l'état actuel de ces sciences et de la civilisation*, il s'exprime en ces termes : « L'exercice de l'art médico-chirurgical, pour être salutaire, exige une foule de connaissances qu'on n'acquiert que par des études variées, par une pratique assidue, par une assez longue habitude et beaucoup de jugement ». Il s'élève avec violence contre les individus ignares qui, sans avoir fait la moindre étude, s'arrogent le droit de soigner leurs semblables. Il accuse de ce désordre d'abord le législateur qui laisse faire, puis le charlatan qui s'empresse de tromper effrontément le public. Je ne fais du reste que résumer ce que dit Mathias Mayor, et c'est dans le petit livre que je viens de citer, plus qu'en aucun autre de ses ouvrages, que l'on peut goûter l'originalité, l'esprit prime-sautier et la verdeur du style du célèbre chirurgien lausannois (le docteur Rouge, dans ses *Causeries chirurgicales*, parues en 1882, consacre quelques pages intéressantes aux maiges et aux rhabilleurs lausannois).

» Le charlatanisme ne chôme pas plus de nos jours que par le passé ».

*** Une autre femme, je ne sais d'où, depuis longtemps observée par un amoureux qui ne lui plaisait guère, consentit enfin à l'épouser, et cela — comme elle l'avoua cyniquement — afin de se débarrasser de cet opportuniste.

PETIT POISSON. — Un farceur entra un jour dans une pinte des bords du Léman et y demanda trois décis de vin blanc. Dès qu'il les eut reçus, il y introduisit adroitement un petit poisson vivant qu'il avait apporté à cet effet; puis, appelant l'hôtesse qui causait avec le pntier :

— Ah ! ça, madame, que m'apportez-vous là ? lui dit-il. Voyez...

La femme toute consternée ne trouva pas un mot à répondre; mais elle se tourna vers son mari, et on l'entendit lui dire tout bas :

— Je te l'avais bien dit qu'il ne fallait pas prendre de celle du lac, mais de celle de la fontaine.



LA LETTRE ANONYME

(Suite.)

N'en déplaise à Mme Widmer-Curtat, et à ma grande confusion, je l'avoue — mais il faut nous pardonner, car nous étions ignorantes à ce temps-là — les jeunes filles « cavaliers » en jupes rayées, vertes et blanches et les « dames » en jupes blanches. C'était joli, mais pas du tout protocolaire, encore moins orthodoxe.

Je portai crânement ma jupe verte et blanche, le chapeau de Montreux par dessus mon bonnet — ce qui plaira à Mme Widmer-Curtat. — Mon cousin Philippe trouva cela charmant, dit-il, « parce que Mérimette était grande et mince », et je dansai le « cavalier ».

Griotte devait figurer aussi, danser la « dame » mais ayant entendu le verdict de mon cousin Philippe, elle s'excusa, sous prétexte d'un malaise subit :

— Plutôt parce qu'elle est courte et boulotte, et qu'avec ses gros mollets et ses pieds en dedans, comme une oie, disait Marguerite, une de nos bonnes amies ou ennemies, elle a l'air d'une petite vieille.

Griotte prit place parmi les spectateurs, entre Mairaine et mon cousin Philippe; jamais ballet ne me parut si long.

Il n'en advint pas moins qu'à partir de ce malencontreux ballet, mon cousin Philippe témoigna un intérêt sensible à Griotte, qui, plus que jamais, semblait anxieuse de me voir et de me consulter sur tout au monde.

Ces temps furent très pénibles, je vous assure, chères Vaudoises.

Sans être jalouse de Griotte — je ne trouve pas celui-ci parmi les défauts que je me reconnais — la présence fréquente de cette blonde et ses rencontres presque régulières avec mon cousin Philippe, me causaient un malaise ressemblant furieusement à de l'inquiétude. Mais à seize ans, on est très insouciant et mon cousin Philippe, ne l'oubliez pas, était réservé comme six. Il donnait rarement son avis. Parrain, Mairaine et moi surtout, et aussi Léonie, nous parlions beaucoup. Mon cousin Philippe écoutait, souriait, fumait et de temps à autre, ébauchait un de ses gestes à l'Assuérus qui lui donnaient tant de charmes.

A l'occasion du jour anniversaire de ma naissance, Mairaine avait convoqué tout le ban et l'arrière-ban de mes bonnes amies et ennemies. Griotte, bien entendu, en était et véritablement, ma parole, vous eussiez dit que la fête était pour elle. Elle humait mes fleurs, ouvrait mes boîtes, bonbons et cadeaux, offrait les friandises, surtout à mon cousin Philippe.

Cette fois-ci, ce fut Marguerite qui me dit :

— T'es pourtant bête, Mérimette !

Une amie de Mairaine dont j'étais la favorite, se joignit à nous et pendant le goûter, nous raconta un événement qui défrayait toutes les conversations de l'endroit. Des lettres anonymes avaient été envoyées causant un grand scandale et le malheur d'une famille, si la jeune fille qui les avait écrites n'avait été découverte par un hasard providentiel.

Nous écoutâmes ce récit sans mot dire. Contre son habitude, ce fut mon cousin Philippe qui rompit le silence en déclarant avec énergie :

— Il n'y a pas d'acte plus lâche, plus ignoble qu'une lettre anonyme; une jeune fille qui commet cette bassesse ne se relèvera jamais à mes yeux.

Ce fut la façon de juger de mon cousin Philippe. Vous comprenez, un jeune homme qui a toute la vie devant lui, il se fait des opinions, tout d'une pièce et les annonce avec cette assurance.

A partir de cette époque, mon cousin Philippe déserta souvent sa famille et sa cousine Mérimette.

Léonie en fut fort affectée pour moi, car elle avait appris par des moyens à elle qu'il allait chez un camarade d'étude dont la sœur était très liée avec Griotte. Léonie n'aimait pas Griotte.

Parrain et Mairaine ne parlèrent jamais de cette défection devant moi.

Un beau jour tout cela prit fin sans qu'on sût pourquoi.

Quinze jours, au moins, après son retour au bercail — ne trouvez-vous pas ce terme de bercail bien approprié ? Moi, avec mon surnom; Mairaine, toujours en quête de ce qui pouvait assurer le bien-être de son fils, comme font les bonnes brebis attentives et bêtantes envers leurs agneaux — mon cousin Philippe nous déclarait à brûle-pourpoint que Griotte « griffait et mordait, cette vache... ».

— Philippe ! dit Parrain, sévèrement.

— Philippe ! dit Mairaine, tendrement.

— Les bonnes, les douces vaches ne griffent, ni ne mordent, remarquai-je suavement.

N'allez pas croire que Griotte se servit de ses dents et de ses ongles. Non, chères Vaudoises, elle était bien trop bien pour cela.

C'étaient, comme aussi « cette vache », des figures de mon cousin Philippe, étudiant en droit.

— Sotte dinde, grommela encore mon cousin Philippe, en s'éloignant.

Je ne sais pas si cette qualification de volatile s'adressait à Griotte ou à moi. Je ne suis pas curieuse, je ne demandai pas d'explications et l'entretien en resta là.

Par un beau matin de dimanche, le soleil inon-

naissait la véranda où Léonie avait dressé la table du déjeuner; les glycines suspendaient généreusement leurs grappes délicates au-dessus de nos têtes, nous encadrant comme des bergers d'Arcadie dans un tableau que j'avais vu quelque part.

Nous venions de recevoir le courrier. Parrain lisait le *Conteur Vaudois* et riait tout haut, de bon cœur. Je déchiffrais une lettre de mon frère. J'avais un frère élevé, lui aussi, par son parrain, en Suisse allemande; il était aussi blond que j'étais noire. Comme la nature fait parfois mal les choses, chères Vaudoises, ou bien les parents.

Mon cousin Philippe tenait une lettre dans ses mains et l'examinait distraitement; Mairaine nous regardait les uns et les autres avec admiration selon sa coutume.

Soudain, mon cousin Philippe jeta une exclamation et s'enfuit dans la maison avec sa lettre, Mairaine courant sur ses pas, toute effarée.

— Qu'y-a-t'il ? me dit Parrain.

— Je n'y ai rien compris, répondis-je.

(A suivre) Mme David PERRET.

LE « ROI DAVID » A MÉZIÈRES



EST devant un public nombreux et divers, on le sait, que s'est déroulée, au Théâtre du Jorat, la première du *Roi David*. Comme on le sait, cette œuvre est tirée de la Bible, car ce sont les textes sacrés qui sont la base solide sur laquelle repose le poème de M. René Morax. Un fort beau poème dessiné à longs traits et dont le style a des qualités de couleur et de rythme. Pour mieux recréer encore l'ambiance somptueuse et sensuelle de la cour d'un roi d'Israël, M. Morax a fait appel à M. Alexandre Cingria. Cet artiste remarquable, doué d'un individualisme farouche, a composé des décors splendides de couleur et d'originalité dans lesquels il a versé tout son désir d'exotisme. Pour compléter son talent, MM. Jean Morax et Aloys Hugonnet ont apporté, à leur tour, leur art plus sobre et plus ordonné aussi.

Enfin M. Honegger, du groupe des six, rehausse l'action du drame et son vêtement somptueux par une musique fruste et charmante. Une sorte de musique narrative qui suit le récit, le complète, le colore de nuances tantôt légères et douces, tantôt farouches et sévères.

Tout dans cette œuvre est couleurs, rythme, abondance. Seules, la mise en scène et l'interprétation sont parfois insuffisantes.

Avec une telle œuvre, le Théâtre de Mézières change de destinée et proclame que de la dernière représentation à celle du *Roi David*, un changement total est survenu dans le monde des arts, dans les méthodes esthétiques, dans la pensée.

Le Spectateur.

ROYAL BIOGRAPH. — La direction du Royal Biograph s'est assurée pour cette semaine une œuvre artistique française de tout premier ordre : *La Belle Dame Sans Merci*, merveilleux drame moderne en 4 actes d'après l'argument de Mme I. Rillel Erlanger et supérieurement interprété. Au même programme : *Ame de Père*, touchant drame du Far-West, en 2 actes, avec Eddie Polo; enfin *Picratt Jockey!*, un succès de fou rire en 2 actes. A chaque spectacle ressenties actualités mondiales. Dimanche 3, matinée ininterrompue dès 2 h. 30. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Salle des plus agréables bénéficiant d'une installation de ventilation toute spéciale.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard,

Vermouth NOBLËSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.
Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.